

# Agglo rama

www.agglo-boulonnais.fr

Le magazine de l'agglomération boulonnaise

DOSSIER

## LE BOULONNAIS UNE "ÉNERGIE" DURABLE !

actualités



**FRAIS EMBAL**  
se dote d'une  
nouvelle usine



**Anticiper le "Brexit"**  
à Boulogne

coup de projecteur



**La 1<sup>ère</sup> année**  
de médecine de  
retour à Boulogne !

Photo © Fotolia - rd3000

vos communes



**Le Boulonnais**  
vu d'avion :  
**EQUIHEN-PLAGE**

Baincthun • Boulogne-sur-Mer • La Capelle-les-Boulogne • Condette • Conteville-lez-Boulogne • Dannes • Echinghen • Équihen-Plage  
Hesdigneul-les-Boulogne • Hesdin-l'Abbé • Isques • Nesles • Neufchâtel-Hardelot • Outreau • Pernes-lez-Boulogne • Pittefaux • Le Portel  
Saint-Étienne-au-Mont • Saint-Léonard • Saint-Martin-Boulogne • Wimereux • Wimille

## p4 actualités

Entreprise Delpierre-Labeyrie, solidarité intercommunale  
Nos jeunes ont du talent  
Sports nautiques pour les enfants : sécuriser la pratique  
Frais Embal se dote d'une nouvelle usine

p5 De nouvelles sociétés dans les pépinières de la CAB  
Trouver son job saisonnier  
Des vacances citoyennes  
Le Polarfront de retour à Boulogne



p6 Un beau duo de guitares au Phénix à Outreau  
Programme l'Enfance de l'Art  
Un camion électro dans l'agglomération

p7 Une mutuelle santé accessible à tous !  
Le Boulonnais s'affiche au salon Halieutis  
Bravo les champions !

p8 Anticiper le "Brexit" à Boulogne,  
un enjeu qui concerne 5.000 emplois !

p9 Grande enquête mobilité dans l'agglomération

p10 La CAB et vous  
Qu'est-ce que le permis de louer et le permis de diviser ?

## p11 ils font l'agglomération

Frédéric Beauvir,  
directeur des Jardins de l'Océan

## p12 coup de projecteur

La 1<sup>ère</sup> année de médecine de retour à Boulogne !

## p13 dossier

### LE BOULONNAIS UNE "ÉNERGIE" DURABLE !



CAP SUR LA CROISSANCE BLEUE ! .....	14
NAUSICAÁ, 30 ANS D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES.....	16
LES SERVICES AUX USAGERS SE METTENT AU VERT .....	18
LA MOBILITÉ DE DEMAIN .....	22

## p24 événements

Le Printemps de la Danse  
Festival de la Côte d'Opale

## p26 vos communes

## p27 un peu de hauteur...

Le Boulonnais vu d'avion :  
**EQUIHEN-PLAGE ET LES DUNES D'ECAULT**



**INFO  
COLLECTE**

**Pour tout renseignement  
concernant le ramassage  
des ordures ménagères :**

**0800 072 772** Service & appel  
gratuits

## INFO TOURISME

**Office de Tourisme  
du Boulonnais Côte d'Opale**  
48, rue de Folkestone (étage 2)  
62200 Boulogne-sur-Mer  
**Tél. : 03 21 10 88 10**  
Sur Facebook :  
**Le Boulonnais en Côte d'Opale**



**Communauté  
d'agglomération  
du Boulonnais**

[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

**contact**

## Communauté d'Agglomération du Boulonnais

1, boulevard du Bassin Napoléon - B.P. 755  
62321 Boulogne-sur-Mer CEDEX  
Tél : 03 21 10 36 36 - Fax : 03 21 87 48 94

Saisine par voie électronique : [requete@agglo-boulonnais.fr](mailto:requete@agglo-boulonnais.fr)  
(plus d'infos sur la page Contact de notre site)

[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

Directeur de la publication : Frédéric CUVILLIER,  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Boulonnais

Rédaction : Amélie WAQUET, Stéphanie LECOMTE, Juliette HAY  
Photos : Yoann GUILLOU, David SEBILLE, Jean-Luc RAVIART  
Maquette : Service Communication  
Impression : SIB Imprimerie  
Zone Industrielle de la Liane - BP 343  
62205 Boulogne-sur-Mer CEDEX

N° ISSN : 1951-2228





**Frédéric CUVILLIER**  
Président de l'Agglomération  
Maire de Boulogne-sur-Mer  
Ancien Ministre

## UNE ÉNERGIE "DURABLE"

AMPLIFIER la dynamique économique et touristique, lancée avec le GRAND NAUSICAÁ afin que toute l'agglomération puisse en bénéficier, INTENSIFIER les actions qui visent à rendre le territoire, accueillant, bienveillant, proche des attentes des habitants et ACCÉLÉRER la transition énergétique, dans toutes les politiques communautaires en se tournant résolument vers la croissance verte et bleue, les ambitions de l'agglomération sont clairement affichées.

Nous devons tracer les perspectives d'une agglomération qui se développe en synergie avec les territoires péri-urbains et ruraux, une agglomération qui protège et rend l'avenir "possible" pour chacune et chacun des habitants.

Les enjeux environnementaux, le réchauffement climatique nous engagent tous. Je suis convaincu

que les agglomérations ont cette capacité à ouvrir des chemins nouveaux qui conjuguent dynamisme économique et transition écologique.

Le boulonnais s'est déjà fortement engagé et je souhaite que nous puissions accélérer cette transition indispensable pour les futures générations. Il ne faut pas voir ces enjeux uniquement comme des contraintes, il s'agit avant tout de formidables opportunités de développer de nouvelles croissances.

“ LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE NOUS ENGAGE TOUS ”



## ZOOM

### INNOVATION

Du 14 au 16 mars, l'Université du Littoral a accueilli sur le site de Capécure la 4<sup>ème</sup> édition du "**Week-end Innovation Mer et Océan**". Cet évènement collaboratif se propose chaque année de relever des défis en lien avec notre territoire maritime. Ouvert à tous, la compétition a vu les équipes constituées s'affronter pour répondre aux problématiques posées par des professionnels. Samedi soir, c'est une équipe entièrement féminine, "Odette et pichon", qui emportait vaillamment cette édition 2019 en proposant une application-jeu destinée à faire découvrir la ville et ses commerces. En marge de la compétition des masters-class et une table ronde était également proposées autour du thème de l'innovation.

## ENTREPRISE DELPIERRE-LABEYRIE SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

Dans l'actualité économique des derniers mois, l'entreprise **Delpierre-Labeyrie** a subi un incendie de ses locaux à Capécure. Une situation difficile pour la direction et ses salariés qui ont du rapidement trouver des solutions. Accueillie dans un premier temps dans les locaux de la Communauté d'agglomération du Boulonnais permettant à l'entreprise la poursuite de l'activité commerciale, une solution pour la reprise de la production a été trouvée. **"Notre rôle est d'être aux côtés des entreprises et des salariés et de les soutenir dans les moments difficiles"** s'était exprimé le Président de la CAB.



## NOS JEUNES ONT DU TALENT

On ne valorise pas assez l'excellence de nos jeunes lycéens boulonnais ! Dans les locaux de la Communauté d'agglomération s'est tenu, pour une nouvelle édition, le projet **MAMUN**, organisé par le lycée Mariette, qui consiste à simuler selon les règles des Nations Unies un débat en anglais. Cette année sur le thème du changement climatique, ces jeunes lycéens ont brillé par leur enthousiasme et leur aisance dans la langue de Shakespeare !



## SPORTS NAUTIQUES POUR LES ENFANTS : SÉCURISER LA PRATIQUE

**170 gilets de sauvetage** ont été distribués à huit clubs nautiques de l'agglomération accueillant régulièrement des jeunes ou scolaires. Une action de l'agglomération qui vise à sécuriser la pratique de ces sports pour les plus jeunes et qui complète la politique de démocratisation de l'accès aux sports d'eau menée tout au long de l'année.



## FRAIS EMBAL SE DOTE D'UNE NOUVELLE USINE

Dans quelques semaines l'entreprise **Frais Embal**, spécialisée dans le poisson frais sans arrête, coupé et conditionné, se dotera d'une **nouvelle usine** sur le site de Garromanche. L'entreprise a acheté à la Communauté d'agglomération du Boulonnais un bâtiment de 14.000 m<sup>2</sup> dans lequel elle a investi 10 millions d'euros. Son lancement devrait se traduire par la création d'une trentaine d'emplois qui s'ajouteront aux quelques 200 salariés actuels.





## DE NOUVELLES SOCIÉTÉS DANS LES PÉPINIÈRES DE LA CAB

Créamanche, la pépinière généraliste de la CAB située à Saint-Léonard a accueilli trois nouvelles sociétés toutes spécialisées dans le domaine informatique et du développement web.

- **My2eway "infostyle"** de David WAY - [contact@my2eway.com](mailto:contact@my2eway.com)  
Société spécialisée dans le développement (application web, site internet,...), conseil (consulting, analyse, cahier des charges,...) et service (gestion, maintenance, formation,...)
  - **Data Legal Drive** de Sylvain STAUB - [rgpd@datalegaldrive.com](mailto:rgpd@datalegaldrive.com)  
Société qui a créé une plateforme digitale de pilotage de la conformité RGPD (Récompensée par l'édition 2019 des Trophées d'or du Droit de Paris)
  - **Zozio** de Kevin HERDIER - [kevin@zozio.io](mailto:kevin@zozio.io)  
La jeune entreprise propose des services d'audit, diagnostic, conception et développement web et accompagne les PME dans leur transformation numérique.
- + d'infos sur [www.creamanche.com](http://www.creamanche.com) (pépinière généraliste) et [www.haliocap.com](http://www.haliocap.com) (Haliocap, pépinière spécialisée dans la filière halieutique)

## TROUVER SON JOB SAISONNIER

1.100 personnes désireuses de décrocher un emploi saisonnier ont investi le **"forum Jobs saisonnier"** à Wimereux, premier des 3 forums "RDV de l'emploi" organisés sur le territoire. Une trentaine d'employeurs dans différents domaines d'activités (restauration, vente, centres de loisirs,...) ont pu rencontrer les nombreux candidats présents. L'édition 2018 a permis à 203 personnes de trouver un job saisonnier.



## DES VACANCES CITOYENNES

Durant les vacances de Février 16 jeunes âgés de 12 à 15 ans motivés et volontaires, issus du Centre Social Municipal d'Outreau ont participé à la rénovation urbaine dans le cadre d'un chantier de Pas-de-Calais-Habitat. Les **"Chantiers jeunes Citoyens"** sont une initiative pilotée par la CAB dans le cadre des actions de citoyenneté.



## LE POLARFRONT DE RETOUR À BOULOGNE

Mi-février, le "Polarfront", l'ancien bateau météorologique transformé en navire d'expédition, est revenu à Boulogne pour une maintenance technique d'un mois et demi. La métamorphose du navire avait été réalisée l'an dernier par l'entreprise Socarenam. Ce bateau a depuis lors effectué 36 expéditions dans le cercle polaire pour 432 passagers.



## UN BEAU DUO DE GUITARES AU PHÉNIX À OUTREAU

Deux guitaristes, deux esthétiques, une complicité, un public comblé. Ce 1<sup>er</sup> février 2019, le très célèbre **Sylvain LUC** guitariste jazzman (primé par deux fois aux Victoires de la Musique) et la brillante **Marylise FLORID** guitariste classique (Grand prix d'interprétation en concours international) ont su emporter le public dans un voyage poétique à travers les genres musicaux, de Bach aux courants contemporains du sud, de l'Espagne au Brésil. Un moment rempli de délicatesse et de sensibilité qui a su ravir les mélomanes présents.



## UN CAMION ÉLECTRO DANS L'AGGLO

Après une bonne dose de musiques actuelles lors du Festival "POULPAPHONE", ce sont les plus jeunes qui se sont initiés aux musiques électroniques en se plongeant dans un univers sonore original et atypique, le **"camion électro"**. Plusieurs villes de l'agglomération, Wimille, Saint-Etienne-au-Mont, Outreau et Boulogne-sur-Mer ont ainsi pu proposer aux élèves des écoles primaires et secondaires ou aux structures socio-éducatives, un concept peu habituel : faire entrer le public quel que soit son âge, dans un univers électro participatif.



## PROGRAMME L'ENFANCE DE L'ART

Quatre volets pour une ouverture culturelle maximale ! Le projet **"Enfance de l'Art"** porté par l'agglomération se scinde en 4 volets ; des artistes en résidence qui interviennent auprès d'un large public, des auteurs-illustrateurs invités dans les classes pour la lecture publique, des musiciens intervenants dans les écoles primaires, mais aussi différentes compagnies qui font vivre une première expérience artistique aux petits dès la maternelle. C'est ainsi que la **Compagnie Le vent des forges** a suscité l'intérêt des plus jeunes, issus de 16 classes de maternelle, pour la découverte et la manipulation de l'argile. Odile LHERMITTE et Marine TUFFIN, comédiennes façonneuses qui interviennent dans les écoles, clôturent ces rencontres grâce à une délicate mise en scène de leur théâtre d'argile manipulée **"CHUBICHAÏ"**. Tout en pétrissant l'argile grise, jouant avec la matière, les mots, la musique et les gestes, les artistes exécutent leur travail de céramiste et sculptrice en direct.



## UNE MUTUELLE SANTÉ ACCESSIBLE POUR TOUS !



La Communauté d'agglomération du Boulonnais a souhaité "piloter" les négociations auprès de mutuelles pour obtenir **un contrat de complémentaire santé aux tarifs et aux garanties attractifs pour ses habitants** et qui soit également responsable et solidaire. C'est-à-dire un contrat sans sélection médicale à la souscription, un tarif qui n'évolue pas en fonction de l'état de santé de la personne, sans contractualisation CAB/Communes/Mutuelle (chacun est libre d'adhérer ou pas) et avec des permanences et un accueil physique sur le territoire. Pour ce faire, elle a lancé une consultation auprès de la population pour connaître leurs attentes en termes de remboursement (optique, hospitalisation, prothèses auditives ou visuelles,...). Avec ces éléments, elle a établi le cahier des charges puis a fait voter les habitants pour la mutuelle qui leur semblait la plus intéressante. A une très large majorité ils se sont prononcés pour la mutuelle APREVA. A ce jour, la mutuelle comptabilise 200 adhésions ce qui représente 350 personnes protégées. Pour adhérer, rien de plus simple, toute personne résidant sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Boulonnais peut se rendre à l'agence APREVA (76, rue Victor Hugo à Boulogne-sur-Mer) ou les contacter au 31 11 pour obtenir toutes les informations utiles.

L'agglomération poursuit l'accompagnement des habitants dans cette démarche. Les personnes adhérant au contrat sont invitées à faire connaître leurs remarques et/ou leur volonté de participer à un comité d'usagers en contactant la CAB au **03 21 10 36 36** ou **par mail à mutuelle@agglomeration-boulonnais.fr**

## LE BOULONNAIS S'AFFICHE AU SALON HALIEUTIS

Une très belle délégation boulonnaise représentée par le port, le pôle Aquimer, le lycée maritime, le syndicat des mareyeurs, Delanchy, l'ULCO, Nouvelles Vagues, s'est rendue au salon de la mer Halieutis au Maroc. L'occasion de présenter l'excellence du savoir-faire boulonnais et d'envisager de beaux partenariats futurs.



## BRAVO LES CHAMPIONS !

Les sportifs de l'agglomération n'en finissent pas de briller au plus haut niveau : **Jimmy Gressier** (champion de France espoirs de cross-country, double champion d'Europe espoir et quadruple champion d'Europe par équipe), **Pauline Lecarpentier** (médaillée de bronze aux championnats d'Europe u23, 1<sup>ère</sup> place lors de l'Open international de Czarny-Bor en Pologne), **Adrien Dransart** (vice-champion du monde lors des Mondiaux Xterra Amateur), **Lohane Pochet** (championne du Monde de boxe française en moins de 75 kg) et **Arthur Arutkin** (première place de l'APP World Tour 2018 de Paddle). Bravo à eux !



Jimmy Gressier



Pauline Lecarpentier



Adrien Dransart



Arthur Arutkin



Lohane Pochet

Chaque samedi du mois d'avril 2019

# COMPOST GRATUIT\*

à la Déchetterie de SAINT-LÉONARD  
rue Louis Blériot,  
aux heures d'ouverture, 7h45 à 18h45 sans interruption  
Tél. : 03 21 92 31 31

\* Gratuit, pour usage personnel  
Limité à 0,5 m<sup>3</sup> par usager  
Réservé aux habitants des 22 communes de la CAB  
Dans la limite des stocks disponibles

Communauté d'agglomération du Boulonnais  
www.agglomeration-boulonnais.fr

économie

## → ANTICIPER LE "BREXIT" À BOULOGNE UN ENJEU QUI CONCERNE 5.000 EMPLOIS !



Accompagné de Frédéric Cuvillier, Président de la CAB, le Ministre du Budget Gérald Darmanin a rencontré les professionnels concernés par le Brexit

A Capécure, on transforme, on conditionne puis on distribue vers la France et l'Europe du Sud, près de 350.000 tonnes de poissons par an. Boulogne, 1<sup>er</sup> port de pêche, c'est environ 32.000 tonnes débarquées générant 82,6 Millions d'euros de vente. Hub logistique, Boulogne est une plaque tournante essentielle en Europe. 130 entreprises et plus de 5.000 emplois dans l'agglomération dépendent de l'activité de transformation des produits de la Mer.

Le "Brexit", abréviation de "British Exit" désignant la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (UE), aura donc un impact indéniable sur l'activité boulognaise. Quid de la pêche dans les eaux britanniques pour nos pêcheurs ? Quid du risque de détournement des flux logistiques et de l'approvisionnement pour nos entreprises ?

La Communauté d'agglomération du Boulonnais, par la voix de son Président Frédéric Cuvillier mène depuis des mois une campagne d'information et d'interpellation afin que les préoccupations boulognaises soient entendues.

*"Toute la place boulognaise s'est mobilisée. J'ai pu exposer lors d'un rendez-vous avec le 1<sup>er</sup> ministre, les enjeux du Brexit pour Boulogne et l'urgence de mettre en place des solutions pour anticiper la sortie imminente du Royaume Uni de l'Union Européenne"* s'est exprimé le Président de la CAB.

Cette mobilisation a permis d'obtenir **un poste de contrôle des douanes** à Boulogne dans les locaux de l'entreprise STEF. Ainsi les produits importés du Royaume-Uni nécessaires à l'approvisionnement des entreprises de transformation à Capécure pourront arriver directement à Boulogne-sur-Mer grâce aux contrôles qui seront effectués sur place.

La mobilisation boulognaise reste de mise face aux incertitudes subsistantes à l'approche du Brexit. ■



Le président de la CAB a multiplié les interventions et interviews dans les médias pour interpellier sur les conséquences du Brexit à Boulogne







Communauté  
d'agglomération  
*du Boulonnais*  
[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)



# Grande ENQUÊTE Mobilité dans l'agglomération



**5** *minutes*  
*pour mieux cerner vos besoins  
de déplacements  
et pour mieux y répondre !*

La mobilité est au cœur de nos préoccupations quotidiennes : bouger pour se rendre au travail, chez le docteur, conduire ses enfants au sport...

A Vélo ? A pied ? En trottinette ? En bus ? En train ? En voiture ? Se déplacer seul ou à plusieurs ? En combinant plusieurs modes ?  
Tant de moyens existent mais qu'est-ce qui vous correspond le mieux ?

La **Communauté d'agglomération du Boulonnais** souhaite connaître vos pratiques de déplacements sur l'agglomération, afin de mieux percevoir les nouvelles pratiques, les attentes des habitants et ainsi construire grâce à vos réponses la mobilité de demain.

**PARTICIPEZ À CETTE ENQUÊTE POUR NOUS AIDER À  
AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN.**

Questionnaire à remplir en ligne à l'adresse suivante ou en scannant le QR code

[www.agglo-boulonnais.fr/enquete-mobilite](http://www.agglo-boulonnais.fr/enquete-mobilite)

JUSQU'AU 12 AVRIL 2019



habitat

## → QU'EST CE QUE LE PERMIS DE LOUER ET LE PERMIS DE DIVISER ?



Photo © Fotolia-Franz Massard

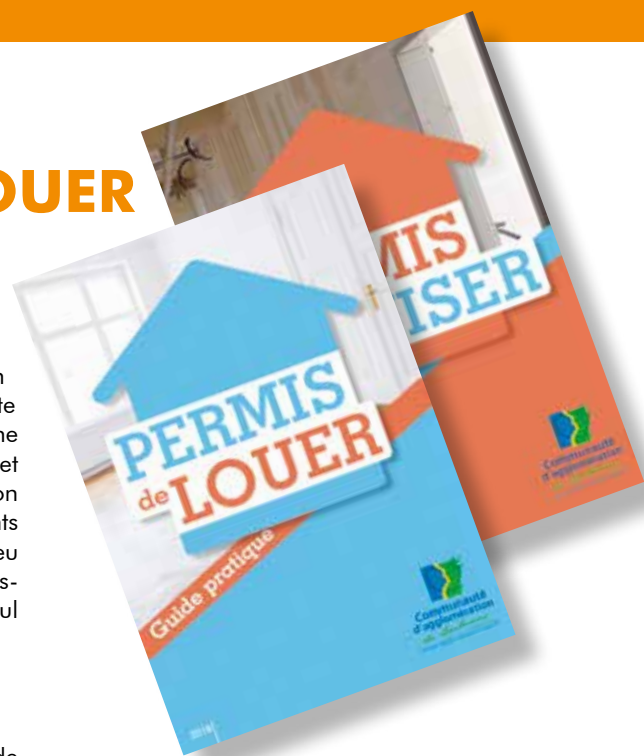
Dans un périmètre défini à Boulogne-sur-Mer et depuis janvier au Portel, à Outreau et à Saint-Martin-Boulogne, les propriétaires louant leur logement doivent au préalable obtenir un "Permis de louer" auprès de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Ce permis est totalement gratuit et l'agglomération s'engage à instruire le dossier dans un délai d'un mois maximum afin de ne pas pénaliser le propriétaire.

Loin d'être un contrôle pénalisant les propriétaires, cette démarche vise à les accompagner pour leur permettre de louer leur bien en toute sécurité. L'objectif premier de cette initiative est de lutter contre l'habitat indigne et insalubre constaté dans certains quartiers et d'interdire via "le permis de diviser", la division d'immeubles inadaptés en plusieurs logements au bénéfice de "marchands de sommeil" peu scrupuleux. D'ailleurs sur les 800 dossiers instruits depuis le démarrage en mai dernier, seul un refus a été enregistré.

### UNE INITIATIVE PRISE EN EXEMPLE

Plusieurs villes s'intéressent à la démarche de l'agglomération boulonnaise. Boulogne-sur-Mer a été parmi les premières villes de France à se lancer dans l'expérimentation. Le 20h du France 2 s'en était d'ailleurs fait l'écho il y a quelques semaines. ■

Plus d'infos sur le site de la CAB : [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)



### DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL : EFFECTUEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE !

Plus rapide, plus efficace avec un suivi de l'état d'avancement de votre demande.

Le Ministère du Logement a souhaité mettre en place un site dédié aux demandes de logement social afin de centraliser les demandes sur un territoire donné avec une gestion plus transparente et plus efficace. Cela permet en un seul dossier et numéro unique d'enregistrement de transmettre la demande à l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire.

Il vous est donc désormais possible d'effectuer votre demande en ligne sur : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

Si vous n'êtes pas à l'aise avec les outils informatiques, pas de panique ! La Communauté d'agglomération du Boulonnais a développé, en partenariat avec les acteurs du logement social, plusieurs guichets d'enregistrement de la demande de logement social. L'objectif étant de mieux informer le demandeur et garantir ainsi un accueil de qualité, harmonisé et accessible sur l'ensemble du territoire. Vous pouvez retrouver l'ensemble des lieux d'enregistrement sur le site internet de la CAB. Dans les deux cas, n'oubliez pas de vous munir des pièces justificatives nécessaires à la création du dossier ! C'est-à-dire pièces d'identité et avis d'imposition de votre foyer (pour une demande effectuée en 2019, joindre l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de l'année 2017). ■

Plus d'infos au 03 21 10 36 36  
ou par mail :

[logement-social@agglo-boulonnais.fr](mailto:logement-social@agglo-boulonnais.fr)



## Frédéric Beauvir DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE "LES JARDINS DE L'OcéAN"

### L'humain avant tout



**"Les jardins de l'Océan", entreprise spécialisée dans la transformation de produits de la mer fumés, de haute qualité, s'est installée à Capécure il y a deux ans. A sa tête, Frédéric Beauvir, un homme au parcours riche, amoureux de la mer et des bons produits, qui place l'innovation et l'homme au cœur de ses préoccupations.**

#### QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Je suis né en Algérie de parents d'origine bretonne. Après une enfance marquée par de nombreux voyages et pérégrinations, j'ai continué de cultiver dans ma vie professionnelle une curiosité pour l'ailleurs et un goût pour les nouvelles expériences.

J'ai donc commencé à travailler dans le contrôle de gestion et la finance, avant de rester une dizaine d'années dans le bâtiment à Paris. Il y a 23 ans, une usine de transformation de produits de la mer m'a proposé de monter à Boulogne-sur-Mer. Là, la découverte du secteur de la pêche et de la Côte d'Opale m'a procuré des sensations que je n'avais pas ressenties depuis mes jeunes années en Bretagne. Finalement, après douze ans dans cette entreprise, l'envie de créer de nouvelles choses m'a rattrapé à nouveau. Avec deux associés, j'ai alors fondé "Cuisine d'arômes" avec la volonté de créer des choses un peu atypiques et de sortir de ce qui se faisait jusqu'ici avec des saumons parfumés par exemple. J'ai fini par

quitter la structure il y a quatre ans avant de me lancer en 2017 dans une énième aventure avec "Les Jardins de l'Océan", que j'ai monté avec Alexandre et Antonin, mes deux fils. Avec ce projet, on avait envie de créer une histoire encore, parce que ce métier nous plaît et que les gens nous plaisent.

#### QU'EST CE QUI VOUS A DONNÉ L'ENVIE DE VOUS ANCRER DÉFINITIVEMENT À BOULOGNE-SUR-MER ?

Je dois admettre que lorsqu'on m'a proposé de venir à Boulogne-sur-Mer, je n'ai pas tout de suite fait preuve d'un enthousiasme débordant. J'avais la vieille image du Nord : les corons, la grisaille, la météo capricieuse... puis quand je suis arrivé, j'ai été frappé par la beauté du Boulonnais, ses paysages vallonnés et sa lumière singulière. L'autre aspect qui m'a séduit d'emblée, ce sont les ouvriers que j'ai rencontrés en débarquant dans cette entreprise de Capécure. Des gens bienveillants, solidaires et dotés d'un vrai savoir-faire.

#### EN QUOI CHERCHEZ VOUS À VOUS DISTINGUER DANS LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DU POISSON ?

La proximité. Avec "Les jardins de l'Océan", l'idée de départ était d'être le plus proche possible des consommateurs. Pour ça, on a étendu notre force de frappe en local avec le développement de points de vente dans des salons, des marchés (trois fois par semaine à Boulogne-sur-Mer) ou des boutiques éphémères alentours. Aujourd'hui, ce que l'on souhaite vraiment, c'est continuer à perpétuer et à dupliquer cette démarche dans d'autres lieux et espaces du territoire. Dans cette même logique de proximité, on tente également de favoriser la collaboration avec des grossistes, des entreprises de filetage et d'emballage de Capécure.

#### L'INNOVATION ET LA CRÉATION FONT EN QUELQUE SORTE PARTIE DE L'ADN DE VOTRE SOCIÉTÉ ?

Il est vrai que j'ai toujours aimé être en rupture par rapport à ce qui se fait, en allant vers des modes d'action et de consommation différents. C'est ce que l'on essaye de faire à notre échelle avec la production d'un saumon frais, peu fumé et peu salé et la transformation de produits plus "rares", comme le bar ou la dorade fumée. Une de nos marques de fabrique est d'ailleurs cet intérêt tout particulier que nous portons à l'aspect créatif sur le plan culinaire.

Dans cette démarche, nous avons eu la chance d'être soutenu par des personnes comme Patrick Coppin, en charge de la recherche-développement de l'entreprise, Charbel Ghaya ou le consultant R&D agroalimentaire Jean-Pierre Pont. Cet hiver, on a également expérimenté

une boutique éphémère appelée "Les jardins blancs de Monsieur Guy" (initiative récompensée à la cérémonie "Talents du Boulonnais" dans la catégorie "Économie") au sein de la Cave de Mr Guy. De grands cuisiniers comme Tony Regnier de l'Îlot Vert, Benjamin Delpierre de l'Atlantique à Wimereux et Joris Lassalle, chef des Petites cocottes et des Deux moineaux au Touquet sont venus soutenir l'initiative et ont participé à créer un pont entre leur cuisine et nos produits. ■

**Les Jardins de l'Océan**  
**481, rue Pierre et Auguste Vanheckhoet**  
**62480 Le Portel**  
**Tél. : 03 91 21 79 02**  
**les-jardinsdelocean.business.site**



## LA 1<sup>ère</sup> ANNÉE DE MÉDECINE DE RETOUR À BOULOGNE !

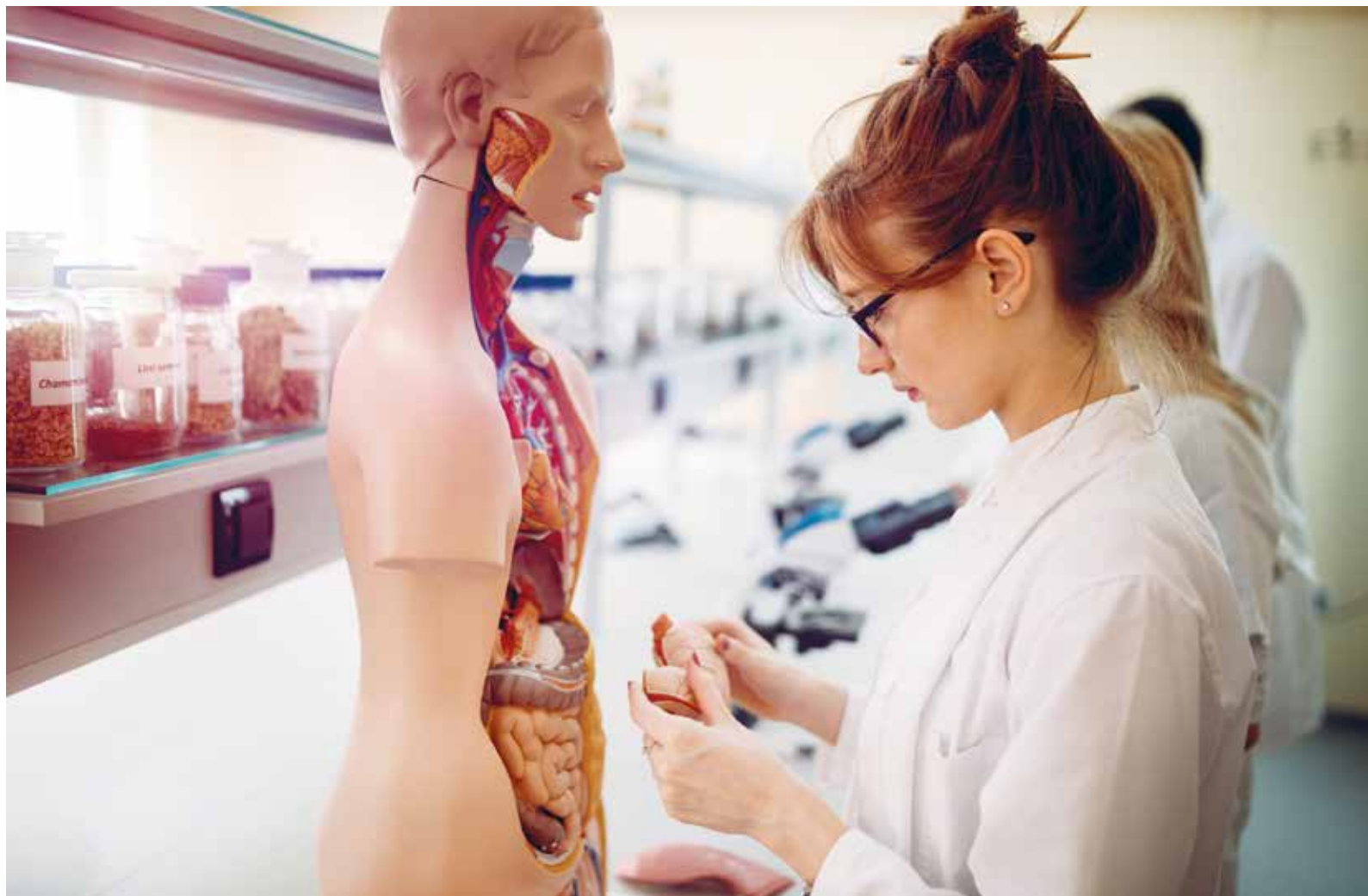


Photo : © Fotolia-md3000

Combien de jeunes étudiants boulonnais doivent partir à Lille pour faire leur 1<sup>ère</sup> année de médecine ? Une année qui n'est pas toujours synonyme de passage en seconde année, et ceci malgré un travail intense, tant cette filière est exigeante. Offrir aux jeunes boulonnais la possibilité de faire cette 1<sup>ère</sup> année de médecine chez eux, leur permet de bénéficier de conditions favorables pour réussir.

Le retour de cette formation sur le territoire n'a pas été simple. L'agglomération aux côtés de l'Université du Littoral, du Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer et de l'Université "Jules Verne" d'Amiens ont travaillé de concert pendant deux ans pour réussir à relancer la 1<sup>ère</sup> année de médecine à Boulogne-sur-Mer.

**"Depuis deux ans nous avons travaillé pour le retour de cette formation dans le Boulonnais. L'arrêt brutal décidé par l'Université de Lille en 2017 était totalement injustifié. Il n'était pas question d'abandonner. Aujourd'hui je me félicite que nous ayons réussi avec l'université du littoral Côte d'Opale, aux côtés du centre Hospitalier et de l'Université d'Amiens, à rendre possible la 1<sup>ère</sup> année de médecine pour nos jeunes Boulonnais"** Frédéric Cuvillier, Président de la CAB. ■

### La première année de médecine :

- 100 étudiants
- Cours à l'**ULCO** par visioconférence avec **Amiens**
- Travaux dirigés par l'**ULCO** et les médecins du **Centre Hospitalier**
- Soutien de la **Communauté d'Agglomération du Boulonnais**

### Etudes à Boulogne-sur-Mer : **PERSPECTIVES**

- Création d'une **LICENCE SANTÉ** en 2020
- Création d'une **ÉCOLE D'INGÉNIEURS EN AGROALIMENTAIRE ET HALIEUTIQUE**

### ARTISAN, VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UN **APPRENTI** ?



Photo : ©Auremar / Fotolia

La Communauté d'agglomération peut vous aider. En effet, le principe est d'encourager les toutes petites entreprises à se (re)lancer dans la démarche de l'apprentissage. Si vous êtes artisan dans l'agglomération, vous pouvez bénéficier d'une aide de 500 euros pour la signature d'un Contrat avec un apprenti mineur et jusqu'à 1.500 euros pour un contrat avec un apprenti majeur. **Renseignements :**  
**Communauté d'agglomération du Boulonnais**  
**Tél. : 03 21 10 36 36**

# LE BOULONNAIS UNE "ÉNERGIE" DURABLE !

**CAP SUR LA CROISSANCE BLEUE !**

**NAUSICAÁ,  
30 ANS D' ACTIONS EN FAVEUR  
DE LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES**

**LES SERVICES AUX USAGERS  
SE METTENT AU VERT**

**LA MOBILITÉ DE DEMAIN**

## CAP SUR LA CROISSANCE

### NOUVELLES VAGUES EXPÉRIMENTE L'AQUACULTURE DE DEMAIN



La plate-forme d'innovation apporte aux acteurs de la filière pêche des moyens de recherche, d'analyse et d'innovation pour une aquaculture durable. Une première en France.

Hébergée depuis 2016 dans les anciens locaux de la station de purification de moules Seafare à Wimereux, le laboratoire de recherche Nouvelles Vagues et ses 32 salariés se sont lancés en 2018 dans l'expérimentation de nouveaux ingrédients pour l'alimentation aquacole.

Première plate-forme d'innovation du type en France, la structure bénéficie d'un équipement optimal (installation de pompage et de rejet d'eau de mer, bassins extérieurs, chambre froide) et entièrement dédié à l'aquaculture de demain. Des tests multiples y sont réalisés sur des espèces animales et végétales aquatiques réparties dans une trentaine de cuves sujettes à des conditions et environnements divers.

La Communauté d'agglomération du Boulonnais, initiatrice de nombreux projets d'innovation marine, a investi quatre millions d'euros pour le lancement de la structure. Pour son président, Frédéric Cuvillier, "il s'agit d'un investissement crucial dans un outil de recherche destiné à préparer au mieux l'avenir du secteur de la pêche".

Un avis que partage Olivier Poline, directeur de la plate-forme, pour qui le développement d'une activité aquacole est nécessaire à la bonne santé et au rayonnement du port de Boulogne-sur-Mer : "Avec la raréfaction des ressources de poissons

et les aléas du changement climatique, l'aquaculture va devenir une nécessité pour maintenir la compétitivité des entreprises de Capécure". ■



### EEL ENERGY, UNE ÉNERGIE MARINE RÉVOLUTIONNAIRE "MADE IN BOULOGNE"

EEL Energy a présenté fin novembre 2018 son prototype d'hydrolienne inspiré de la nage des poissons. Hébergée dans les bassins de l'Ifremer, la start-up boulonnaise pourrait bientôt révolutionner les modes de production d'énergie renouvelable.

Imaginez un appareil qui se déplace à la manière d'une raie ou d'une anguille et vous aurez une petite idée du fonctionnement de cette hydrolienne nouvelle génération. Loin des grosses hydroliennes à hélice ou à turbine, l'étonnante machine développée par EEL Energy se présente sous la forme d'un tapis flexible constitué d'une membrane qui ondule sous l'eau grâce aux courants. Des générateurs qui produisent l'électricité sont ensuite placés sur la membrane.

Bien qu'encore en phase d'expérimentation, le prototype constitue déjà une petite révolution dans la sphère de l'énergie marine. En effet, cette technologie simple et bio inspirée offre des avantages incomparables par rapport aux modèles d'hydroliennes actuels. "En plus de ne pas générer de déchets, ni d'émissions de CO2, cette énergie verte et renouvelable est



# UNE "ÉNERGIE" DURABLE !

## BLEUE

*la seule à produire de l'énergie quasiment en continue, contrairement à l'énergie solaire ou éolienne*", détaille Franck Sylvain, directeur général d'EEL Energy . Autre avantage, les modèles développés respectent les écosystèmes. Sous l'eau, pas de pollution visuelle. Et là où les hydroliennes à turbine demandent de gros moyens de place, le modèle à membrane permet à la faune et la flore d'évoluer librement.

Soutenue depuis la genèse du projet par l'Ifremer et la Communauté d'agglomération du Boulonnais, qui œuvre depuis plusieurs années pour le développement de technologies marines prometteuses, la jeune start-up et ses huit salariés entendent aujourd'hui poursuivre ses activités à Boulogne-sur-Mer. ■



## SCOPALE, UNE FLOTTILLE LOCALE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT !

**L'armement coopératif Scopale promeut depuis près d'un an une pêche artisanale et respectueuse du milieu aquatique. Après le lancement de cinq chalutiers modernes, un sixième pourrait être lancé d'ici la fin de l'année !**

La Scopale et ses associés - le groupe Intermarché-Capitaine Houat, la coopérative maritime Pêcheurs d'Opale et la société Le Garrec - ont fait le choix d'investir en copropriété avec des artisans-pêcheurs du Boulonnais pour relancer la capacité de pêche en local.

Au terme de sa première année d'exploitation, pas moins de cinq bateaux issus de la flottille locale ont été lancés par la Scopale et amarrés dans le port de Boulogne : une première en 10 ans ! L'initiative marque une nouvelle étape dans le renouvellement de la flotte et contribue au développement économique du port de Boulogne.

Et les chiffres le prouvent ! En plus de faire vivre les entreprises et la pêche locale, l'initiative a permis la création de dizaines d'emplois et le débarquement de 2.500 tonnes de poissons supplémentaires sur les quais boulonnais.

Selon Eric Gosselin, Président de l'armement Scopale et initiateur du projet, le succès s'explique avant-tout par un retour aux savoir-faire des pêcheurs locaux : **"Nous avons voulu revenir aux fondamentaux avec des bateaux moins ambitieux mais plus économes en énergie et plus polyvalents, tout en s'adaptant à la variabilité de la mer et de la ressource"**. Résultats pour les propriétaires de pêche : moins de frais de carburant, moins de charges d'exploitation, une plus grande diversité et quantité de poissons dans les filets et un environnement préservé.

Après le Rose de Cascia, le Marmouset 3 ou encore la Trinité, la Scopale, forte de son succès, pourrait mettre à l'eau un sixième bateau d'ici la fin de l'année 2019. ■



Photo : Frédéric Briois

## NAUSICAÁ

Pose de balise sur un requin-baleine  
par l'association MEGAPTERA en Océan indien  
(photo © Husain AL QALLAF-MEGAPTERA)

Depuis sa création, le Centre National de la Mer n'a eu de cesse de s'engager pour la recherche et la préservation des espèces marines en voie de disparition. Une action plébiscitée par l'Union Européenne, qui vient d'annoncer l'investissement de 17 millions d'euros dans le second projet d'extension du site.

**"À Nausicaá, il est à la fois possible pour les visiteurs d'admirer la richesse des écosystèmes marins, et pour les chercheurs de prendre le pouls des océans. Les enfants peuvent découvrir avec passion la biodiversité marine et mieux comprendre l'importance de sa protection".** C'est en ces termes que Corina Cretu, Commissaire en charge de la Politique régionale, a récemment annoncé la décision de l'Union Européenne d'injecter 17 millions d'euros dans le budget de l'extension prochaine du bâtiment.

Une annonce dont s'est réjoui Frédéric Cuvillier, après deux ans d'âpres discussions au plus haut-niveau entre le parlement, la commission et le conseil européen. Au-delà d'un soutien financier, pour le président de la CAB, cette décision **"démontre toute la confiance accordée à Nausicaá pour son travail en faveur de la recherche et de la protection des espèces et écosystèmes marins"**.

A l'occasion de cette nouvelle étape charnière dans l'histoire de Nausicaá, retour sur 30 ans d'actions et d'engagement en faveur de l'environnement et de la protection de l'écosystème marin.

Manchot du Cap  
(photo © A-S. FLAMENT-NAUSICAA)



## UN COMBAT POUR LA PRÉSERVATION

Le souci de préservation est une part intégrante de l'ADN de Nausicaá. Depuis sa création en 1991, le Centre National de la Mer participe ainsi à de nombreuses activités de recherche et programmes de reproduction européens inter-aquariums pour de multiples espèces comme les raies à points bleus, les raies tachetées et les requins zèbres.

En parallèle, Nausicaá œuvre, par exemple, en partenariat avec la SANCCOB (The Southern African Foundation for the Conservation of Coastal Birds), pour la sauvegarde et la réhabilitation des manchots mazoutés, blessés, malades ou orphelins. Les dons recueillis par l'institution ont déjà permis de sauver six manchots. Par ailleurs, le Centre donne à la SANCCOB les moyens de sensibiliser à la conservation par l'éducation environnementale et de collaborer à des projets de recherche en local.

Enfin, Nausicaá envoie une partie de ses équipes se former sur des missions spécifiques pour leur permettre de mieux appréhender leur métier et rapporter de nouveaux savoir-faire au sein du site. En novembre 2017, Ludovic Coulier, soigneur de requins, a ainsi rejoint l'équipe de Megaptera aux abords de Djibouti pour y poser trois balises sur des requins-baleines pour mieux connaître leurs déplacements et les protéger.

## UN PARTENAIRE D'EXPÉDITIONS

Dans sa volonté de toujours plus sensibiliser le public et rendre compte des mutations du milieu marin, le Centre National de la Mer soutient financièrement des projets d'expéditions et travaux de recherche et les met en lumière au travers d'expositions rétrospectives.



# UNE "ÉNERGIE" DURABLE !

## 30 ANS D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES

En septembre 2017, lors des dégâts causés par l'ouragan IRMA sur les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Nausicaá a soutenu le projet d'Alexis Rosenfeld. Ce photographe s'est rendu sur les lieux de la catastrophe naturelle pour y établir un constat des conséquences de l'épisode sur les fonds marins et les coraux. Ce travail sera précieux pour les scientifiques du parc marin de Saint-Martin avec qui Alexis Rosenfeld travaillera au quotidien pendant cette expédition et leur livrera les clés pour reconstruire au mieux l'écosystème. Par son engagement dans ces expéditions, Nausicaá participe alors à valoriser le travail d'homme de terrain, qui se veut être un "témoin" des évolutions et bouleversements du monde sous-marin.

### UN CENTRE QUI ÉVEILLE LES CONSCIENCES

Depuis toujours, les requins ont une réputation de chasseurs sanguinaires et mangeurs d'hommes. Mais la réalité est tout autre : parmi les 540 espèces recensées à travers les océans, très peu sont en réalité dangereuses pour l'Homme. Placés tout en haut des chaînes alimentaires marines, ils jouent ainsi un rôle capital dans l'équilibre des populations animales. Cependant, les requins sont très fragilisés avec plus de 100 millions de tués chaque année .... Depuis son ouverture, Nausicaá présente



*Bouturage de corail* (photo © Alexis ROSENFELD-NAUSICAA)

des requins aux visiteurs et sensibilise de façon ludique et pédagogique ses visiteurs sur leur importance en démontant les préjugés sur l'espèce. Par ailleurs, le centre accueille plus d'une centaine de requins d'une dizaine d'espèces différentes et veille à leur préservation : requin gris, requin-taureau, requin-nourrice, requin marcheur, émissole tachetée... Enfin, Nausicaá participe à divers programmes de reproduction en interne et dans d'autres aquariums européens.

### UN SOUTIEN POUR LES FONDATIONS

Inaugurée en mai 2018, l'extension de Nausicaá s'articule autour d'un grand bassin reconstituant l'écosystème de la Haute Mer. Le lieu évoque l'île de Malpelo, au large de la Colombie. L'île abrite un vaste sanctuaire marin, peuplé par de nombreuses espèces menacées. Sur le terrain, la Fondation Malpelo mène des actions pour com-

prendre les raisons du déclin de certaines d'entre elles, notamment les requins-marteaux qui souffrent de la surpêche. Nausicaá encourage ces actions en apportant un soutien financier aux projets de la fondation et en partageant les résultats des différentes expéditions auprès de ses visiteurs et sur son site internet. L'objectif : mieux comprendre l'espèce pour mieux la protéger. ■



*La Grande Baie* (photo © A-ROSENFELD-DIVERGENCE-NAUSICAA)

## LES SERVICES AUX USAGE

### GESTION DES DÉCHETS UNE COLLECTE OPTIMISÉE POUR PLUS D'EFFICACITÉ !



Si la prise de compétence de la CAB sur la collecte des déchets et son harmonisation ont nécessité des ajustements et de nouvelles habitudes à prendre, les résultats sont plus que satisfaisants avec une diminution de 13% d'ordures enfouies sur un an.

Passage aux bacs, harmonisation des fréquences de ramassage, passage des encombrants sur rendez-vous, uniformisation des consignes de tri : le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a eu du changement du côté de la gestion des déchets ! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CAB assure ainsi la compétence relative à la "collecte des déchets ménagers" et s'est fixée quatre règles d'or : l'harmonisation, la préservation de l'environnement, la maîtrise des coûts et l'amélioration des conditions de travail des agents.

Et ça marche ! **L'harmonisation de la collecte a permis d'enregistrer 13% d'ordures ménagères enfouies en moins entre 2017 et 2018, soit deux fois mieux que les objectifs attendus !** Et qui dit moins de déchets enfouis, dit augmentation et optimisation du tri. Là encore, en trois mois, **on enregistre un chiffre record avec 11% d'augmentation et 50% sur le seul tri du papier recyclé.** Enfin, près de 60.000 bacs ont été distribués sur l'ensemble des communes : garantis 15 ans et rentabilisés en à peine six, ils facilitent également le travail des agents lors du tri et du ramassage des ordures.

Côté environnement, la réorganisation du service aussi a eu du bon ! Résultats : moins de déchets, moins de recours aux camions de ramassage, baisse des rejets de carburant, suppression des sacs plastiques et éveil des consciences sur les habitudes de tri. ■

LE CHIFFRE



**5 ANS**

que la taxe d'ordures ménagères n'a pas augmenté !

### DES RÉSEAUX SAINS ET ENTRETENUS LA GARANTIE D'UNE EAU DE QUALITÉ

La compétence eau potable de la CAB permet d'alimenter l'ensemble des habitants du Boulonnais en eau de qualité. Et ce, grâce à un patrimoine composé de pas moins de 9 unités de production, 28 réservoirs de stockage et 732 km de réseaux.

Au cours des deux dernières années, de nombreux travaux ont été entrepris comme la réhabilitation des stations de Wimille-Wimereux et du Portel, la création d'une station d'épuration à Pernes-lez-Boulogne ou encore la réhabilitation du réservoir de Saint-Etienne-au-Mont et de la Tour du Renard à Outreau.

*La nouvelle usine de traitement de l'eau à Wierre-au-Bois*



*Vue du futur bassin de stockage et de restitution des eaux usées, place de France à Boulogne-sur-Mer*

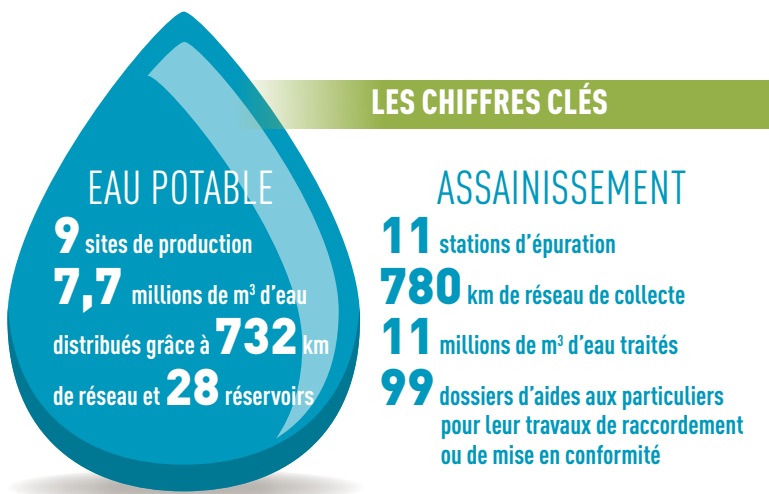


# UNE "ÉNERGIE" DURABLE !

## RS SE METTENT AU VERT

Parmi les ouvrages les plus notables, on compte également la construction d'une nouvelle usine de traitement de l'eau à Wierre-au-Bois. Cette dernière permet de supprimer toutes traces de pesticides et d'augmenter la capacité d'eau disponible pour les habitants de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. **"Depuis plusieurs années on observe une augmentation de la concentration en pesticides. Il était donc essentiel d'intervenir pour répondre à une préoccupation majeure des habitants de pouvoir bénéficier d'une eau sûre et de qualité"**, a ainsi assuré Frédéric Cuvillier lors de l'inauguration de l'usine.

Enfin le dernier grand projet porté par la CAB est la construction du bassin de stockage et de restitution des eaux usées Place de France. Ce nouvel équipement participera à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade et favorisera un meilleur traitement des eaux usées et pluviales. La fin du chantier est prévue pour l'été 2019. ■



## TAXE GEMAPI : LA CAB NE VEUT PAS FAIRE PAYER LES HABITANTS

Depuis un an désormais, les collectivités sont en charge de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations dite GEMAPI. Une nouvelle compétence et une nouvelle taxe que les élus de la CAB refusent d'imputer aux contribuables Boulonnais.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'État a opéré le transfert aux collectivités de la compétence GEMAPI, dont un pan entier vise à couvrir les charges de lutte contre les inondations et submersions marines.

Hasard du calendrier, quelques jours plus tard, les 4 et 5 janvier, la tempête Eleanor s'est abattue sur les Hauts-de-France, causant d'importants dégâts sur la digue de Wimereux. Cet épisode a prouvé que les charges liées aux effets du changement climatique commencent à produire des effets réels et coûteux sur notre territoire côtier.

Et pour les collectivités, qui dit nouvelle compétence, dit nouvelle taxe. En conséquence, le conseil communautaire du 25 juin 2018 a décrété en premier lieu qu'une taxe dite GEMAPI serait effective dès 2019 avec un produit fiscal fixé à 1.100.000 d'euros.

Pour autant, le Président et les élus de la CAB, conscients de la pression existante sur les contribuables, ont engagé une réflexion sur les moyens de financer cette nouvelle compétence. Le Président de la Communauté d'agglomération a ainsi déclaré qu'il était nécessaire de **"prendre en compte le malaise exprimé par les habitants quant au niveau de la pression fiscale et les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien dans leur pouvoir d'achat"**.

De ce fait, il a été tranché que des efforts budgétaires seront consentis au niveau de la collectivité, qui financera entièrement les frais liés à cette nouvelle compétence. ■

## LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Les trois intercommunalités du Pays Boulonnais (CAB, CC Desvres Samer et CC de la Terre des 2 Caps) ont décidé de travailler ensemble pour élaborer le **Plan Climat Air Energie Territorial**. Il s'agit de définir des objectifs et un plan d'actions à 6 ans (2020-2025) pour aménager, organiser le territoire vers une transition énergétique et écologique. Tous les acteurs privés et publics sont associés à cette démarche (entreprises, associations, institutions, agriculteurs, ...)

On agit pour le territoire Boulonnais, véritable bassin de vie de nos habitants pour : réduire les gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air, mieux gérer les consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables, s'adapter aux changements climatiques et développer le stockage du carbone.



**"C'est une opportunité de développer une nouvelle dynamique pour le territoire au service des habitants dans un cadre de vie amélioré."**

**Dominique Godefroy**

Vice-Président de la CAB, chargé de la planification littorale et maritime, de la politique de l'eau et du patrimoine naturel

Si vous avez des idées pour votre territoire n'hésitez pas, exprimez-vous sur le site internet de la CAB : [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

## LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE UNE SOLUTION DURABLE ET SOLIDAIRE



Photo : © Fotolia-arturafoto

### UNE AIDE DÉSTINÉE EN PRIORITÉ AUX FOYERS MODESTES

Le PIG s'adresse aux propriétaires occupants ne dépassant pas un certain plafond de ressources, et aux propriétaires bailleurs modulant leurs loyers. Le montant de la subvention varie lui en fonction du montant de revenu fiscal du foyer. Les agents de CitéMétrie viennent ensuite au domicile du demandeur pour effectuer un diagnostic de performance énergétique fondé sur un certain nombre de critères (âge de la maison, état des équipements, surface, type d'isolation). Après calcul, si le gain énergétique –c'est-à-dire l'estimation des coûts énergétiques après travaux- atteint 25% pour les propriétaires occupants et 35% pour les propriétaires bailleurs, le dossier est jugé éligible. "Au cas où on n'atteint pas les 25% on essaye d'affiner leur projet, de les orienter au mieux, les conseiller. On est vraiment dans une logique de cas par cas", précise Pauline Gavroy du cabinet CitéMétrie.

En plus des subventions de l'ANAH, le demandeur peut prétendre à certaines aides supplémentaires en fonction de sa situation : subvention de la CAB, crédit d'impôt et prêt à taux zéro dans le cadre d'un bouquet de travaux. C'est le cas de Madeleine Dumont, habitante de la commune de Saint-Etienne-au-Mont : "*J'ai été mise en relation avec CitéMétrie l'an passé pour monter un dossier pour changer et isoler ma toiture. En quelques mois, tout a été réglé et la moitié des frais des travaux a été prise en charge. J'ai même reçu une aide supplémentaire de la CAB. Je n'aurai jamais pensé pouvoir le faire autrement*", confie-t-elle. En 2017, près de 300 foyers ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier et d'un suivi régulier dans la constitution des dossiers et l'avancement des travaux.

En plus de préserver le parc d'habitations existant et de participer à la réduction de la consommation énergétique, cette initiative a permis aux entreprises locales d'engranger plus de quatre millions d'euros de recettes de travaux. ■

### Pour tout renseignement :

- CitéMétrie : 03 21 91 86 00
- Service CAB.ANAH : 03 21 10 36 43
- Sur internet : [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)

Depuis plusieurs années, la CAB accompagne les ménages aux revenus modestes dans leurs travaux de rénovation énergétique. En 2018, 300 foyers ont pu bénéficier de cette initiative éco-responsable et solidaire.

Qui ne s'est jamais découragé à l'idée des montants parfois onéreux au moment de renouveler sa chaudière ou de refaire sa toiture ?

Pour y remédier, la CAB, en sa qualité de délégataire des aides à la pierre, soutient les propriétaires éligibles dans leurs travaux de rénovation à travers son Programme d'Intérêt Général (PIG) "Précarité énergétique et Insalubrité". Elle est épaulée dans ce projet par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) qui met à disposition une enveloppe pour participer à la subvention des dossiers. Le cabinet d'études CitéMétrie est pour sa part en charge du suivi et de l'accompagnement des propriétaires sur le terrain.



Photo Ville de Saint-Martin-Boulogne

# UNE "ÉNERGIE" DURABLE !

## LANDACRES, UN PARC PAYSAGER D'ACTIVITÉS ÉCO-EXEMPLAIRE



**Premier parc d'activités certifié ISO 14 001 en Europe, le site de Landacres s'inscrit depuis près de 20 ans dans une démarche singulière, entre préservation de l'environnement et développement économique.**

De grands espaces verts, des moutons en train de paître, des colonies d'abeilles butinant à foison... Niché au cœur du paysage boulonnais, à mi-chemin entre la forêt de Boulogne et la vallée de la Liane, le parc paysager de Landacres ressemble à s'y méprendre à un écrin de verdure. Pour autant, le site et son univers bucolique regroupent aujourd'hui pas moins de 15 entreprises et 650 emplois. Une balance entre environnement et développement économique que la CAB, son gestionnaire, a souhaité instaurer dès la mise en place du projet en 1997. Un parti-pris fort pour lequel s'est aussi engagée l'Association Syndicale de Landacres – présidée par Didier Le Tétour, directeur de la société Unima Frais – regroupant toutes les entreprises du parc. Pour mettre à bien son plan de gestion des espaces naturels, la CAB s'est par ailleurs appuyée sur le cabinet d'études Alfa Environnement, et la société ID Verde, chargée de son application concrète et d'un artisan technique agent de la CAB.

De grandes entreprises comme Vandeputte SAS, la Charlotte ou Unima Frais, ont accepté de s'adapter à cet environnement et d'accueillir, entre autres, des ruches aux abords de leurs locaux. Pour Lucie Lefebvre, conductrice de chantier sur le site pour ID Verde, la singularité du parc est liée à l'initiative novatrice de la CAB, mais aussi au fait que le maintien des corridors écologiques du site et de son environnement exceptionnel se fasse "avec le concours et la coopération des entreprises et des entrepreneurs qui ont fait le choix de s'y implanter". "Et ça marche !", corrobore Pascal Défossé, du cabinet Alfa Environnement. Par ce choix volontariste de gestion et d'entretien en faveur de la biodiversité et cette synergie des acteurs, nous avons assisté à une explosion de la biodiversité, de la faune et de la flore".

A l'heure actuelle, le parc abrite ainsi près de 360 espèces animales et végétales, 55 hectares de zones préservées, cinq ruches, une dizaine de moutons, et bientôt des hôtels à insectes et des mares. ■



*En novembre, le parc d'activités fêtait les 20 ans de sa certification. Ce fût l'occasion de goûter au miel de Landacres produit sur place grâce à l'implantation de 5 ruches.*



## LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Depuis plusieurs années, la CAB se mobilise pour déployer des initiatives en faveur des modes alternatifs de transports. Pistes cyclables, sentiers, aires de covoiturage, bornes électriques et transports collectifs durables émaillent le territoire pour offrir une solution à tous les usagers.

La CAB et ses partenaires se montrent volontaires pour limiter le recours systématique aux véhicules. Parmi les projets et accomplissements notables aboutis depuis 2015, on note le réaménagement des bords de Liane, la multiplication des aménagements cyclables, la mise en service de la nouvelle gare routière "Station Liane", le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et d'aires de covoiturage, la création de sentiers pédestres et équestres ou encore la mise en place d'une nouvelle billetterie pour les transports en commun. ■



### L'ÉLECTROMOBILITÉ EST EN PLACE !

Depuis novembre 2016, la Communauté d'agglomération du Boulonnais a permis l'implantation de 28 bornes de recharges électriques sur le territoire. Placées à proximité des commerces et des points relais pour les transports, ces installations visent à encourager la mobilité électrique sur l'ensemble des 22 communes.

En partenariat avec la région Hauts-de-France, la CAB a aussi déployé le "Pass Pass électrique", un service public de recharge disponible 7 jours/7 et 24h/24 qui permet à deux véhicules électriques et à un vélo à assistance électrique de se recharger en même temps. L'objectif affiché des partenaires est donc avant tout de développer un réseau complémentaire aux modes de transport existant et offrir une solution de recharge qui peut convenir tant aux usages d'appoint, qu'aux usages récurrents.



### UNE ENQUÊTE SUR LA MOBILITÉ

La Communauté d'agglomération du Boulonnais lance une **grande enquête** sur la mobilité dans notre territoire. Il s'agit de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants, de percevoir les nouvelles pratiques et les attentes, afin de conduire à une politique "mobilité" dans l'agglomération. **Rendez-vous page 9** pour tout savoir sur les modalités de cette enquête à laquelle vous êtes invités à participer.



### DES BUS PLUS ACCESSIBLES ET PLUS ÉCOLOS !

Depuis septembre 2017, une nouvelle gare routière dite "Station Liane" a pris ses quartiers Boulevard Daunou. Dans le même temps, la CAB a entamé l'application du Système d'Aide à l'exploitation et Information Voyageurs (SAEIV) du réseau de transports urbains Marineo et de la nouvelle billetterie interopérable (cartes Pass Pass). Avec des tarifs adaptés à chaque tranche d'âge et situation (étudiants, sans emploi, etc), la carte et les offres Pass Pass facilitent le recours aux transports en commun de l'agglomération. Près de 10.000 cartes Pass Pass ont ainsi été vendues entre la rentrée 2017 et 2018. Soucieuse de proposer un service de transports collectifs de qualité et de respecter l'environnement, la CAB a par ailleurs investi pour rendre les arrêts de bus plus accessibles et dans des transports moins polluants. Le réseau de bus compte ainsi 596 arrêts dont 70% sont accessibles aux urbains. Du côté écologie, 30 bus sur les 78 que compte le parc, roulent au gaz naturel. Enfin, une navette gratuite "Nausicaá" a été lancée pendant la saison pour fluidifier la circulation en centre-ville et rendre les transports à la portée de tous.



# UNE "ÉNERGIE" DURABLE !

## UNE MOBILITÉ PARTOUT ET POUR TOUS



### DES SENTIERS PENSÉS POUR TOUS LES USAGERS

Les sentiers du Boulonnais réservent bien des surprises : ils vagabondent par mer et campagne, par vallons et marais, champs et forêts, dunes et falaises... Plus de 26 sentiers pédestres avec des parcours variés, allant de 1,5km à 16 km, ainsi que 4 itinéraires équestres et 4 itinéraires VTT permettent ainsi de découvrir les richesses de ce patrimoine et de mieux observer la variété des milieux naturels. Dans le cadre d'une mobilité douce, touristique et fonctionnelle, la CAB veille depuis 2013 à l'aménagement et l'entretien de ces liaisons destinées aux randonneurs pédestres, équestres et VTT/VTC pour la découverte des espaces naturels de son territoire. Pour ce faire, elle travaille de concert avec des partenaires et organismes comme l'association d'insertion Rivages-Propres, en charge de l'entretien des espaces verts. Un nouveau sentier pédestre et deux nouveaux itinéraires VTT devraient ouvrir d'ici la fin de l'année 2019.



### ÇA ROULE SUR LES PISTES CYCLABLES !

Les routes du Boulonnais sont devenues le nouveau terrain de jeu des cyclistes. En témoigne l'enfilade des deux roues qui se succèdent le long des berges de Liane, fraîchement réaménagées sur les communes de Boulogne-sur-Mer, Saint-Martin-Boulogne et Outreau. Aménagement notable de ces dernières années, l'Axe Liane n'en est pour autant pas le seul sur l'agglomération. En effet, dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable (SDC) de la CAB, entré en vigueur depuis 2017, la CAB a permis le déploiement de nombreux axes et pistes cyclables permettant une pratique croissante du vélo sur l'ensemble du territoire. Au total, 56,5 km d'aménagements cyclables, dont une partie sont déjà réalisés, verront le jour d'ici à 2022 sur 16 communes de l'agglomération.



La Capelle



Boulogne-sur-Mer, boulevard Saint-Beuve et Capécure



### PLUS DE COVOITURAGE DANS LES PARAGES



Le covoiturage est en plein boom. Si bien que l'agglomération a fait du développement des aires de covoiturage un des principaux objectifs de sa politique de mobilité. Le covoiturage n'apporte pas seulement une économie des frais de route et d'essence, il contribue également à l'amélioration de la qualité de l'air (moins de pollution atmosphérique), facilite la circulation de manière générale (moins de bouchons) et renforce le lien social. La fréquentation de l'aire de la Trésorerie (37 places), créée en 2016, démontre la nécessité de développer davantage d'aires de covoiturage sur le territoire à des points stratégiques du réseau de transport (proximité de l'autoroute ou zones économiques). La CAB devrait ouvrir une nouvelle aire d'ici fin 2019, au niveau de l'échangeur 32, pour une aire de 21 places avec possibilité de développement, appelée "Aire de la Poterie". En attendant l'élaboration de ce second ouvrage, Frédéric Cuvillier a annoncé fin 2018 la livraison d'un nouvel équipement de covoiturage au niveau du port de Boulogne, dit "le parking silo de Capécure".



Du 23 mars au 2 juin 2019

## LE PRINTEMPS DE LA DANSE



"Le lac des cygnes" - Cie François Mauduit



"Gonflés/véhicules : Air"  
Cie Didier Théron



"Golestân"

Pour sa seconde édition, le Printemps de la Danse (anciennement Semaines de la Danse) gagne en ampleur et en diversité. Associant les programmations de la **Communauté d'agglomération du Boulonnais**, à celles des communes mais aussi du **Département du Pas-de-Calais** à travers le Château d'Hardelot, le festival offre une programmation riche et variée. Sept communes de l'agglomération : **Boulogne-sur-Mer, Condette, Outreau, Le Portel, St-Martin-Boulogne, Wimereux et Wimille** accueilleront les spectacles. La CAB vous propose notamment : une très belle version du chef d'œuvre classique "**Le lac des cygnes**" par la Cie François Mauduit (le 3 mai à l'Espace Georges Brassens de St-Martin), des spectacles de rue gratuits "**Gonflés/véhicules : Air**" et "**Gonflés/véhicules : Terre**" de la Cie Didier Théron (Boulogne-sur-Mer et Wimereux, les 1 et 2 juin), du hip-hop avec "**Sofaz**" de la Cie L'Embardée (5 avril à Wimille), de la danse/musique persane avec **Golestân** (le 11 mai à Wimille), ou encore la danse/cirque avec "**Spring**" de la Cie Gandini's Juggling (29 mai à Condette). Vous pourrez aussi découvrir "**Tracks**" de la Cie Zahrbat (proposé par la Ville d'Outreau le 30 avril), parmi la riche programmation du festival. De beaux moments en perspective !

Retrouvez toute la programmation sur notre site internet : [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

Accès direct par le Qr-code :



"Sofaz" - Cie L'Embardée

Photo © Homardpayette



"Spring" - Cie Gandini's Juggling

Photo © Tia Line



"Welcome to Bienvenue"  
Cie Ulaldto



"Giroux fait son show" - Lycée Gyraux Sannier



Du 15 au 21 juillet 2019

# FESTIVAL DE LA CÔTE D'OPALE

L'été peut encore vous sembler très lointain mais vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places pour l'un des temps forts de la saison estivale : le **Festival de la Côte d'Opale**. Une très belle édition où la chanson française se décline à toutes les sauces : engagée avec **Bernard Lavilliers** et **Yves Jamait**, urbaine et rageuse avec **Orelsan**, plus fantaisiste avec **Marianne James** et les **Franglaises**, décalée avec **Cœur de Pirate** ou **Hoshi**. une nouvelle édition prometteuse !

**LUNDI 15 JUILLET** - 20h30

**Yves JAMAIT** (+ 1<sup>ère</sup> partie)

Hôtel du Parc - **NEUFCHATEL- HARDELLOT**

Prévente : 15 € (+ frais de location) - Guichet 17 €

**MARDI 16 JUILLET** - 20h30

**HOSHI** (+ 1<sup>ère</sup> partie)

Le Chaudron - **LE PORTEL**

Prévente : 15 € (+ frais de location) - Guichet 17 €

**MERCREDI 17 JUILLET** - 18h00

**MARIANNE JAMES "TATIE JAMBON"**

Le Phenix - **OUTREAU**

Prévente : 15 € (+ frais de location) - Guichet 17 €

**JEUDI 18 JUILLET** - 20h30

**ORELSAN** (+ 1<sup>ère</sup> partie)

Place République (plein air) - **BOULOGNE SUR MER**

Prévente : 25 € (+ frais de location) - Guichet 27 €

**VENREDI 19 JUILLET** - 20H30

**BERNARD LAVILLIERS** (+ 1<sup>ère</sup> partie)

Place République (plein air) - **BOULOGNE SUR MER**

Prévente : 25 € (+ frais de location) - Guichet 27 €

**SAMEDI 20 JUILLET** - 20H30

**CŒUR DE PIRATE** (+ 1<sup>ère</sup> partie)

Salle du Pilbois - **DESVRES**

Prévente : 15 € (+ frais de location) - Guichet 17 €

**DIMANCHE 21 JUILLET** - 20H30

**LES FRANGLAISES** (+ 1<sup>ère</sup> partie)

Château de l'Entente Cordiale - **CONDETTE**

GRATUIT



**LES FRANGLAISES**

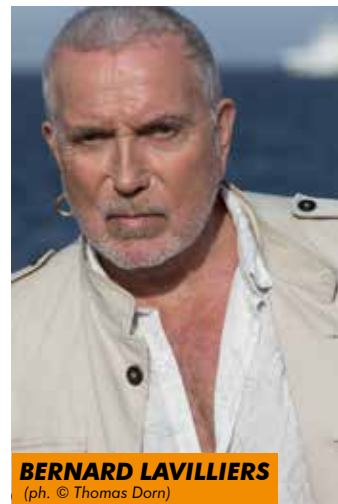
(ph. © Emmanuel Lafay)



**ORELSAN** (ph. © Jean Counet)



**HOSHI** (ph. © Yann Orhan)



**BERNARD LAVILLIERS**  
(ph. © Thomas Dorn)



**YVES JAMAIT**  
(ph. © Stéphane Lavoué)



**CŒUR DE PIRATE**  
(ph. © Maxyme G. Leslisle)



**MARIANNE JAMES**

## POINTS DE VENTE BILLETTERIE

[www.fnac.com](http://www.fnac.com) - 0 892 68 36 22 ( 0,40€/mn)

Magasins : Fnac - Carrefour - U - Géant - Intermarché et sur votre mobile avec l'appli "La Billetterie"

[www.ticketnet.fr](http://www.ticketnet.fr) - 0892 390 100(0,34/min)

Magasins : Auchan - Espace Culturel Leclerc, Cora, Virgin Megastore - le Furet du Nord - Le Temple du Disque

[www.digitick.com](http://www.digitick.com) - 0892 700 840 (0,34 € /min)

## LA FIBRE : LE DÉPLOIEMENT SE POURSUIT

Le déploiement de la Fibre dans l'agglomération se poursuit. Lancé dans le cadre du plan Très Haut Débit de l'Etat, SFR est l'opérateur en charge de ce déploiement sur le territoire Boulonnais. Pour l'instant 50% du territoire de l'agglomération est couvert.



A ce jour, Boulogne-sur-Mer, le Portel, Outreau, Saint-Martin-Boulogne et Equihen-Plage ont plus de 70% de couverture terminée. Les autres communes seront concernées par l'installation de la fibre en 2019 ou en 2020. SFR est lié à un plan voulu par l'Etat. Les collectivités, et ici plus particulièrement la Communauté d'agglomération du Boulonnais, en sont les observateurs et les facilitateurs (contact à la CAB : Jean-Luc Raviart 03 21 10 36 36). SFR a jusqu'à 2020 pour couvrir le territoire de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

### RACCORDEMENT DE LA FIBRE EN FACADE ?

Comme vous l'avez peut être remarqué, des armoires relais ont été installées dans les rues et les câbles principaux sont en train d'être déployés par les équipes de SFR et ses partenaires. Le raccordement des armoires relais aux habitations peut maintenant être réalisé, ultime étape avant l'ouverture à tous de ce nouveau service. Ce raccordement est réalisé en souterrain, sur support aérien et, parfois, sur les façades. Le passage en façade se traduit par la pose de câbles et ponctuellement par la pose de petits coffrets. Avant de procéder à la réalisation de ces travaux, les équipes de SFR, en charge de la construction du réseau Fibre sur votre commune, peuvent prendre contact avec vous. Ces équipes n'interviendront en aucun cas à l'intérieur des habitations, leur champ d'intervention se limitant strictement aux installations sur les façades. ■



### LE PORTEL

## PLAN CYCLABLE : RÉUNIONS PUBLIQUES

La mise en oeuvre du Schéma Directeur Cyclable de la Communauté d'agglomération du Boulonnais implique des aménagements sur les voiries suivantes de la ville de Le Portel :

- Bd Lyautey
- Av de Béthune
- Av du Gal de Gaulle
- Rue Carnot
- Rue d'Outreau
- Rue Chateaubriand

Les projets d'aménagements conduits par la CAB en collaboration avec la ville et le Département arrivant à une phase opérationnelle, la ville de Le Portel organise 2 réunions publiques pour présenter ces projets :

- **Jeudi 25 avril** 2019 à 18H30 à la salle Yves Montand
- **Jeudi 5 septembre** 2019 à 18H30 à la salle Yves Montand

### ISQUES/CONDETTE

## PASSERELLE ENTRE ISQUES ET CONDETTE

L'Axe Liane, cœur de notre agglomération, voit ses abords évoluer pour apporter un cadre plus agréable et plus accessible aux habitants du territoire. C'est dans cette continuité qu'une **nouvelle passerelle** enjambant la Liane a été installée permettant de relier deux sentiers de randonnées existants, celui du "Mont des Prêtres" à Condettes et celui du "Chemin de Landacres" à Isques, pour le plus grand plaisir des randonneurs, vététistes et cavaliers. Une raison de plus pour prolonger la balade dans notre belle contrée boulonnaise.



**un peu de hauteur...**

LE BOULONNAIS VU D'AVION

- Photo Philippe FRUTIER-ALTIMAGE -

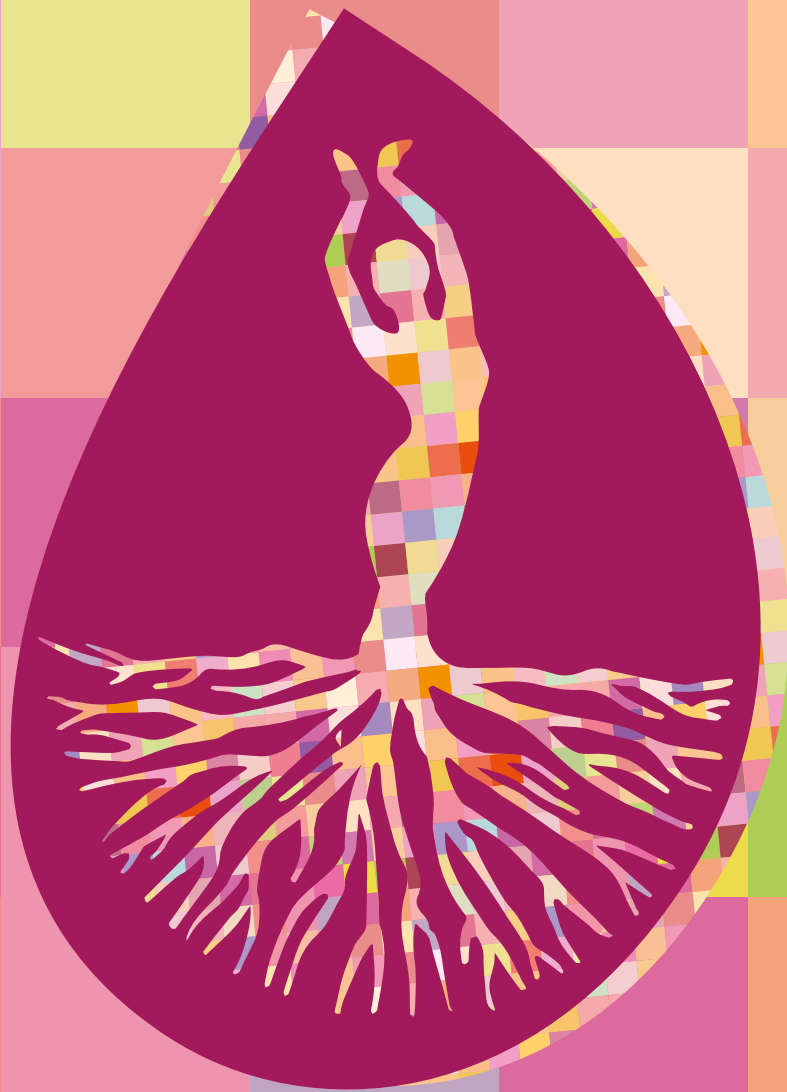
**EQUIHEN-PLAGE  
& DUNES D'ECAULT**





Communauté  
d'agglomération  
*du Boulonnais*  
www.agglo-boulonnais.fr

DU  
**23**  
MARS  
AU  
**02**  
JUIN  
2019



Le

BOULOGNE-SUR-MER / CONDETTE / LE PORTEL / OUTREAU / SAINT-MARTIN-BOULOGNE / WIMEREUX / WIMILLE

# Printemps de la Danse

CIE ULALDITO  
CIE NATHALIE COLLANTES  
LACENH  
CIE L'EMBARDEE  
CIE ZHRBAT  
CIE FRANÇOIS MAUDUIT  
LYCÉE GIRAUX SANNIER  
GOLESTÂN  
CINÉ DANSE  
CIE GANDINI'S JUGGLING  
CIE DIDIER THÉRON

www.agglo-boulonnais.fr

